

## Handicap : lever les préjugés qui freinent l'emploi !

Une méconnaissance du handicap nourrit la crainte des employeurs à embaucher des personnes en situation de handicap : elles sont plus lentes, plus absentes, plus malades, ... Plus le **degré de connaissance du handicap est élevé**, plus il induit des **stéréotypes positifs**, évitant ainsi la discrimination.

Face à certains préjugés, voici quelques leviers pour faciliter l'emploi des personnes handicapées :

### - Une personne en situation de handicap, c'est une personne en fauteuil roulant !

Moins de 3% des personnes handicapées sont en fauteuil et plus de 80% des personnes handicapées ont un handicap invisible. Si l'on revient à la définition du handicap, elle englobe « toute personne qui a une difficulté, une gêne, ou une impossibilité de réaliser son activité ». Ce qui inclut la dyslexie, le diabète, la surdit , l' pilepsie, ..., handicaps souvent invisibles compatibles avec de nombreux emplois.

### - Employer une personne handicap e rime avec complications, contraintes, co ts !

Il faut parfois adapter les conditions de travail d'une personne en situation de handicap : proposer un logiciel pour un dyslexique ou un malvoyant, un t l phone adapt  pour un malentendant, une chaise ergonomique pour des personnes fragiles du dos, ... Ces am nagements sont en partie pris en charge par l'Agefiph qui a pour but d'am liorer l'acc s   l'emploi des personnes handicap es. D s lors que l'entreprise met en place les conditions ad quates, la personne est tout   fait capable d'occuper pleinement son poste.

### - Employer une personne handicap e, c'est se confronter   moins de performances, plus d'absent isme !

Une fois en poste, l'insertion durable d'un salari  handicap  d pend de son accueil par ses  quipes bien sensibilis es et form es. L'Agefiph mandate et finance des organismes intervenant pour informer/sensibiliser les employeurs sur l'emploi des personnes handicap es. Ces sensibilisations   la carte sont r alis es au sein des entreprises et d ploy es selon les besoins exprim es : loi et OETH, d mystification du handicap, statut de travailleur handicap , aides et services de l'Agefiph, ...

### - 80% des personnes handicap es n'ont pas le Bac et sont difficilement employables !

De plus en plus d'entreprises cr ent leur propre cursus de formation ou choisissent la voie de l'alternance pour professionnaliser les candidats handicap s recrut s. Trouver les bons candidats, c'est aussi multiplier les canaux de recrutement via les partenaires de droit commun (P le Emploi, mission locale, ...) mais aussi aupr s des partenaires sp cifiques (Cap Emploi, Centres de R adaptation Professionnelle, forums d di s, milieu adapt , ...).

Afin de faire tomber ces pr jug s et vous accompagner dans l'int gration de personnes handicap es, des organismes existent sur votre territoire. [N'h sitez pas   contacter l'Agefiph et son r seau Cap emploi, Sameth qui vous aideront dans vos d marches.](#)

**Plus d'infos sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)  
Agefiph au 0 800 11 10 09**